

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Actualisation autorisation de programme Centre Culturel

**Date de convocation :
Le 29 mars 2024**

Présents :

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Pierre BRUERE – Marie-France LAIGNEZ – Marc GODEFROY – Carole PETIT – Henri MOREL – Véronique PAUWELS – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Franck LACMANS – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Ludovic CHRETIEN donne pouvoir à Farid FARAJI
Christiane WALAS donne pouvoir à Carole PETIT

**Nombre de Conseillers
Présents : 21**

Absents :

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

Vu le code général des collectivités territoriales, article L 2311-3

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu l'instruction M57,

Vu le Règlement Budgétaire et Financier approuvé le 13 Février 2024

Vu la délibération du 17 Décembre 2014 portant attribution Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une Maison des Arts Vivants et la réhabilitation d'un espace associatif,

Vu la délibération du 30 Mars 2016 autorisant la création d'une autorisation de programme,

Considérant qu'il convient de modifier d'actualiser les montants affectés à l'autorisation de programme susvisée pour tenir compte de l'évolution de l'évaluation du coût de l'opération,

Il est proposé de modifier l'autorisation de programme 001/2016 comme suit :

Autorisation de Programme	Art 2131	CP par année
001/2016 Construction d'une Maison des Arts vivants et Réhabilitation d'un Espace Associatif	2 379 073 €	2016
	836 536.52€	2017
	723 619.33 €	2018
	791 230.00 €	2019
	160 000.00 €	2021
	300 000.00 €	2022
	390 000.00 €	2023
	300 000.00 €	2024
	5 880 458,85 €	Total

Plan de financement prévisionnel actualisé

Plan de Financement prévisionnel	Dépenses	Recettes	Financier
Autorisation de programme 001/2016	5 880 458,85 €	4 850 458,85 € 1 000 000,00 € 30 000,00 €	Autofinancement Fds de concours MEL MEL PCAET (photovoltaïque)
Total	5 880 458,85 €	5 880 458,85 €	

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Pour copie conforme.


 Le Maire,
 Didier DUFOUR
 05 AVR. 2024

Date d'envoi en Préfecture du Nord :

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 05 AVR. 2024